



Communiqué de presse

Talence, le 21 juin 2019

PLUME : un nouvel outil d'urbanisme dans la transition écologique

Le Pacte pour le logement, l'urbanisme, la mobilité et l'environnement de Talence (PLUME) regroupe l'ensemble des préconisations visant l'aménagement durable de la ville et l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Évolutif et co-construit, ce document unique constitue un recueil de conseils et de bonnes pratiques. C'est également un outil de sensibilisation et d'évaluation. Il est destiné à l'ensemble des porteurs de projet de construction ou d'aménagement.

Face à la prise de conscience des enjeux environnementaux et écologiques, les villes doivent adapter leurs outils d'urbanisme pour garantir un développement durable et une meilleure qualité de vie. La Ville de Talence a fait le constat que l'aménagement, la mobilité, l'urbanisme et l'environnement constituaient un bien commun pour l'ensemble des Talençais. Comment alors ne pas associer les habitants à cette démarche ? Elle s'est donc lancée dans la construction d'un outil innovant pour intégrer les porteurs de projet dans une démarche vertueuse et durable. Un document évolutif et co-construit avec les habitants, qui tient compte des spécificités du territoire : PLUME.

Co-construire une vision commune

À travers cette démarche participative, Talence fait figure de ville pionnière en France : un groupe focus d'environ 50 personnes a été mis en place. Constitué d'habitants tirés au sort, de professionnels de l'aménagement et de la construction volontaires ou encore d'élus, il permet de garantir une pluralité des sensibilités. Un premier séminaire d'élus a permis de définir les perceptions de la commune en fonction des quartiers et formes urbaines propres à la ville. Ensuite, quatre ateliers, entre septembre 2018 et avril 2019, ont participé à l'élaboration du pacte. Plutôt qu'une énième charte, la volonté de la Ville est de co-construire une vision commune pour un aménagement durable partagé par tous les acteurs du territoire.

La volonté principale de ce pacte est d'harmoniser l'aménagement urbain en tenant compte des spécificités du territoire, en cohérence avec les objectifs de la transition écologique. La démarche a été découpée en cinq formes urbaines : la ville de pierre, les quartiers pavillonnaires, le centre-ville et les grands axes, les grands ensembles et enfin le campus.

Cette lecture urbaine permet de déterminer les enjeux propres à chacune de ces formes urbaines : qualité d'habitat et de vie, pratiques favorables à la transition écologique, végétalisation, cohérence des matériaux.

Récompenser les projets vertueux via un label

Le dispositif s'adapte aux différents types de projet, à leur évolution et leur durée. Un bilan annuel en présence du groupe focus permettra d'adapter le pacte à l'évolution des enjeux sociétaux et territoriaux. Le principe étant de rester cohérent et faire preuve de pédagogie pour plus d'efficacité. Il agit comme un outil d'évaluation des projets. Il permet dès lors de garantir une certaine qualité du cadre de vie. Les projets les plus vertueux mis en exergue bénéficieront d'un label PLUME.

CONTACTS PRESSE :

Claudia Courtois : 05 56 84 78 19 communication@talence.fr
